



Communiqué de presse

Morges, le 29 août 2014

Légère hausse de la facture d'électricité (+2%) pour les clients particuliers

En diminuant le coût de l'utilisation de son réseau électrique régional, Romande Energie parvient à compenser partiellement l'augmentation du prix de l'électricité induite par l'importante hausse de la contribution des ménages au programme de la Confédération soutenant la production d'électricité d'origine renouvelable (RPC).

Le 25 juin dernier, le Conseil fédéral décidait de porter, de 0.6 à 1.1 centime par kilowattheure (kWh), la contribution au fonds RPC (rétribution à prix coûtant) destiné à promouvoir la production électrique reposant sur les énergies renouvelables. L'augmentation substantielle de cette composante du prix de l'électricité (+83%) aura un impact sur la facture de l'ensemble des ménages suisses.

Réseau régional : 5^{ème} baisse consécutive

Pour les clients de Romande Energie, la hausse de la facture sera toutefois modérée (+2%) puisque l'augmentation de la taxe RPC sera compensée par la baisse ou la stabilité des composantes du prix de l'électricité dépendant directement de la société électrique.

Ainsi, le coût du réseau électrique régional diminuera en 2015 de 3%. Représentant près de 40% de la facture d'électricité, cette composante fléchit pour la cinquième année consécutive grâce à la stratégie de gestion des installations de réseau mise en place en 2005 par Romande Energie, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité des processus et des infrastructures tout en maintenant une excellente qualité d'approvisionnement. La part « énergie » du prix de l'électricité restera, quant à elle, stable entre 2014 et 2015.

Terre Suisse et Terre Romande pour choisir la provenance et la composition de son électricité

Terre Suisse est l'offre de référence de Romande Energie et propose une électricité à 100% produite en Suisse et reflétant le mix de production du pays (actuellement environ 60% d'énergie d'origine hydraulique et 40% d'origine nucléaire).

Le client souhaitant une énergie de provenance 100% Suisse romande et 100% renouvelable préférera l'offre *Terre Romande*. *Terre Suisse* et *Terre Romande* se doublent d'informations et prestations en faveur de l'efficacité énergétique.

Enfin, composé d'une électricité d'origine non déterminée, le *tarif standard*, pour lequel le client peut également opter, est très légèrement moins cher que le tarif de référence *Terre Suisse*. Il ne permet par contre pas de bénéficier d'outils spécifiques pour diminuer sa consommation énergétique.

Des informations détaillées sur les prix 2015 seront disponibles dès le 15 septembre sur www.romande-energie.ch/prix2015. Un simulateur sera également mis à la disposition des clients qui souhaiteraient évaluer le montant de leur future facture.

Notes à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

Les prix 2015 des sociétés électriques sont publiés sur <http://www.prix-electricite.elcom.admin.ch/start.aspx?lang=fr>

Le prix de l'électricité intègre :

- le coût de l'énergie,
- le timbre,
- les taxes et émoluments de la Confédération, des cantons et des communes.

Le timbre constitue le coût d'acheminement de l'électricité de son lieu de production à son lieu de consommation ainsi que le coût de régulation du système. Il se décompose en 3 parts :

- timbre d'acheminement (réseau régional), relevant de Romande Energie ;
- timbre de transport (réseau national à très haute tension), relevant de Swissgrid SA;
- énergie de réglage (services-système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et timbre d'acheminement régional) représentent ensemble un peu plus de 80% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Représentant les 20% restants, le timbre de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics (dont la RPC) sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

Contact

Karin Devalte
Responsable de la Communication

Tél. fixe: 021 802 95 67

Mobile: 079 386 47 67

Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'énergie ainsi que les **services énergétiques**.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch